

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE
Vendredi 4 Février 2022 à 20h00
Session Ordinaire

L'an deux mil **vingt-deux**, le **vendredi 4 Février**, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de BAUGY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : M. DARCY Jean Claude, Mme MORIN Françoise, Mme GAMBE Véronique, Mme D'HEYGERE Françoise, M. DEVANNEAUX Yann, M. DESAUNAY Stéphane, M. VAN HOUTEGHEM Frédéric, M. PETIT Frédéric.

ABSENTS REPRESENTES : Mme JOSSEAUX Sophie représentée par M. DARCY Jean Claude

ABSENTS EXCUSES : M. DENAUW Michel et M. PIAT Jean Christophe

ABSENTS :

Nombre de Conseillers afférents au Conseil Municipal :	11
Nombre de Conseillers en Exercice :	11
Nombre de Conseillers Présents :	8
Nombre de Conseillers Votants :	9
Date de la Convocation :	27/01/2022
Date de l'Affichage :	27/01/2022

ORDRE DU JOUR

- ❖ Nomination de la Secrétaire de Séance
- ❖ Approbation de la Séance du 5 Novembre 2021

- ↳ Délibération n°1/2022 – Approbation de la Convention Globale Territoriale
- ↳ Délibération n°2/2022 – Délégation du Conseil Municipal à M. Le Maire pour Solliciter le Concours Financier du Département
- ↳ Délibération n°3/2022 – Acquisition des Equipements nécessaires à l'Aménagement de la Sécurité Routière

- ❖ Informations
 - ↳ Cimetière (Picardie Mémoire)
 - ↳ Aménagement du Marais (SMOA)
 - ↳ Finances de la Commune

- ❖ Questions Diverses

◆ **Nomination du Secrétaire de Séance**

Mme D'HEYGERE Françoise a été désignée Secrétaire de Séance.

◆ **Approbation de la Séance Précédente du 30 Septembre 2021**

Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu de la réunion du 5 Novembre 2021, à 7 voix POUR.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

A 7 voix **POUR** – A ... voix **CONTRE** – A ... voix **ABSTENTION(S)**



◆ **Délibération 1-2022 : Approbation de la Convention Globale Territoriale**

Monsieur Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que le Contrat Enfance et Jeunesse (CEJ) signé avec la Caisse d'Allocations Familiales est arrivé à son terme le 31 décembre 2020.

A noter qu'il devait être remplacé à compter du 1^{er} janvier 2021 par la Convention Territoriale Globale pour une démarche stratégique partenariale et le bonus territoire pour l'aspect financier qui remplace la prestation du service enfance jeunesse.

Afin d'assurer la continuité des financements, la Caf de l'Oise propose :

- Le report de la signature de la Convention Territoriale Globale finalisée en 2022,
- L'ouverture du droit au bonus territoire à compter de janvier 2021 en contrepartie d'un engagement des collectivités et une mobilisation dès 2022 pour réaliser ensemble un projet social de territoire.

Ainsi, pour permettre cette continuité des financements par le passage aux bonus territoires, la Commune de BAUGY s'engage dans la démarche pour signer la CTG au cours de l'année 2022.

Il vous est donc proposé :

⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à s'impliquer dans cette démarche et à signer en 2022 la Convention Territoriale Globale.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

A 7 voix **POUR** – A ... voix **CONTRE** – A ... voix **ABSTENTION(S)**

Arrivée de M. DESAUNAY Stéphane à 20h19 et Arrivée de Mme GAMBE Véronique à 20h23.

◆ **Délibération 2-2022 : Délégation du Conseil Municipal à M. Le Maire pour Solliciter le Concours Financier du Département**

Monsieur Le Maire informe l'ensemble des Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder à des aménagements en matière de sécurité routière et ce dans l'ensemble de la Commune.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ De solliciter les aides au taux maximum auprès du Conseil Départemental sur la base du devis qui nous a été adressé par la société France PARKING pour un montant de 6 695.00 € HT,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les recettes suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

A ... voix **POUR** – A ... voix **CONTRE** – A ... voix **ABSTENTION(S)**

◆ **Délibération 3-2022 : Acquisition des Equipements nécessaires à l'Aménagement de la Sécurité Routière**

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité routière au sein de notre Commune, il convient d'acquérir de nouveaux équipements visant à favoriser la circulation des usagers et l'accueil des personnes extérieures.

Pour cela, Monsieur Le Maire expose à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal qu'une demande de devis a été réalisée auprès de la Société France PARKING.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'approuver le devis n°DV2664 pour un montant de 6 695.00 € HT émis par la Société France PARKING,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'imputer les dépenses suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR A ... voix CONTRE A ... voix ABSTENTION(S)~~

Monsieur Le Maire précise que le devis a été refait afin d'y inclure la pose des différents équipements de sécurité.

Monsieur PETIT Frédéric précise qu'il est impératif de créer de nouvelles places de parking qui seront utiliser pour le stationnement des véhicules et non pas pour limiter la vitesse au sein de la Commune.

Monsieur VAN HOUTEGHEM Frédéric précise que suite à la future installation d'un panneau « sens interdit » entre la Commune de BAUGY et celle de MONCHY-HUMIERES, il serait judicieux de prévoir une place pour faire demi tour et d'installer un deuxième panneau « sens interdit » un peu plus loin.

❖ INFORMATIONS

Cimetière (Picardie Mémoire) :

Lecture du Courrier que nous avons reçu par l'Association PICARDIE MEMOIRE par Mme MORIN Françoise, par laquelle celle-ci propose :

	Coût de l'opération
⇒ Réfection de la tombe du Marquis de THUISY	500.00 €
⇒ Réfection du calvaire central	250.00 €
⇒ Pose de céramique tricolore sur 20 tombes	140.00 €
⇒ Réfection Monument aux Morts	350.00 €

Soit un total de 1 240.00 €. A noter que l'Association PICARDIE MEMOIRE propose de prendre en charge 400.00 € et sollicite la Mairie de BAUGY pour le solde, soit 840.00 €.

A noter que l'ensemble du Conseil Municipal est favorable à cette demande, il convient donc d'adresser une réponse favorable à PICARDIE MEMOIRE pour la réalisation de ces travaux.

Aménagement du Marais (SMOA) :

Le SMOA envisage de mettre en place une convention avec une école pour le nettoyage de la parcelle. A noter que le nettoyage devrait intervenir en Octobre 2022.

Finances de la Commune :

En quelques chiffres concernant l'année 2021 :

FONCTIONNEMENT				
	BUDGET	REALISE	DIFFERENCE	CONCLUSION
Total des Dépenses 2021	283 936.00 €	194 211.17 €	89 724.83 €	Economie de 31.6 %
Total des Recettes 2021	283 936.00 €	225 279.19 €	58 656.81 €	Perte de 20.7 %
INVESTISSEMENT				
	BUDGET	REALISE	DIFFERENCE	CONCLUSION
Total des Dépenses 2021	351 531.00 €	214 279.10 €	137 251.90 €	Economie de 39.0 %
Total des Recettes 2021	351 531.00 €	70 599.19 €	280 931.81 €	Perte de 79.9 %

A noter que la Trésorerie disponible (compte 515) au 1^{er} Février 2022 est de 74 069.02 €.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

Elections

Monsieur le Maire attire l'attention des Membres du Conseil Municipal que les élections présidentielles auront lieu le 10 et 24 Avril prochain (pendant les vacances scolaires), il conviendra donc de définir lors que prochain Conseil Municipal l'organisation du bureau de vote.

Vol de panneaux de signalisation

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que 2 panneaux de signalisation ont été volé sur la Commune (cavée castelain) avec le dépôt de viscères de sanglier au pied de l'un de ces panneaux. Les gendarmes ont été informés de ce phénomène et de différents autres petits problèmes rencontrés sur la Commune, notamment des problèmes de stationnement gênants. Les gendarmes vont donc accroître la Surveillance au sein de la Commune. A noter également que nous avons désormais un référant gendarmerie pour la Commune de BAUGY.

Cambriolage

A noter qu'un cambriolage vient d'avoir lieu au sein de la Commune, il est donc conseiller la plus grande vigilance dans ce domaine.

Repas des Anciens

Le repas des Anciens initialement prévu en Février 2022 aura finalement lieu en Mai ou Juin 2022.

Organisation du 14 Juillet

Monsieur PETIT Frédéric interroge Monsieur Le Maire sur l'organisation éventuelle du 14 Juillet et précise que la Commune risque de « s'endormir » si l'on n'organise plus rien pour les Administrés. Monsieur Le Maire précise que l'organisation est très lourde et qu'il conviendrait donc de trouver une formule simplifiée pour le 14 Juillet 2022.

Assignation en Référé d'Expertise

Monsieur Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que nous venons de recevoir une assignation en référé d'expertise et qu'il conviendra de déclencher notre protection juridique afin d'assurer notre défense.

Installation d'un ralentisseur

Monsieur PETIT Frédéric interroge Monsieur Le Maire sur l'éventuelle installation d'un ralentisseur – Rue Belle Croix. Monsieur Le Maire précise que ce projet est actuellement en attente.

Fin de la Séance : 21h15

La Secrétaire de Séance,
Françoise D'HEYGERE

Le Maire,
Jean Claude DARCY



❖ **Suivant les Signatures des Conseillers Municipaux**

M. DARCY Jean Claude	Mme MORIN Françoise	Mme GAMBE Véronique	Mme D'HEYGERE Françoise
----------------------	---------------------	---------------------	----------------------------

M. DEVANNEAUX Yann	M. DESAUNAUY Stéphane	M. VAN HOUTEGHEM Frédéric	M. PETIT Frédéric
Mme JOSSEAUX Sophie <i>(Représentée par M. DARCY Jean Claude)</i>	M. DENAUW Michel <i>(Absent Excusé)</i>	M. PIAT Jean Christophe <i>(Absent Excusé)</i>	